

Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'économie gestion

Président de l'UTL34

Agde le 23 novembre 2016

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de l'UTL,

Convocation A L'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e)

Vu l'article 8 de nos statuts, les articles 7,8 du règlement intérieur de notre association,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc qui aura lieu le :

**Samedi 10 décembre 2016 –à partir de 09 H 30
Foyer des campagnes (Face Mairie) 34120 Tourbes**

Vous voudrez bien vous munir de votre carte d'adhérent. Cette présente tient lieu de convocation, conformément au règlement intérieur en vigueur. Elle est affichée dans tous les centres. **Votre carte d'adhérent fait foi pour montrer que vous êtes à jour de votre cotisation. Elle est donc indispensable.** Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, vous pouvez participer aux décisions **en utilisant un pouvoir à demander au Vice Président de votre site** ou à télécharger sur notre site Internet (www.utl34.fr) et à remettre, dûment rempli, au vice président de votre site ou à la personne de votre choix.

Ordre du jour de l'AGO sera le suivant :

- 1- Rapport moral du Président du 01/09/2015 au 31/08/2016 ;
- 2- Rapport financier du Trésorier du 01/09/2015 au 31/08/2016;
- 3- Confirmations de cooptations (Mme Engelvin ; M Marchini ; M Pons,)
- 4- Informations du président (Voyages ; Le Club ; L'UFUTA, Fête de fin d'année)
- 5- Questions diverses.

NB : Questions diverses : Il ne sera répondu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'aux seules questions portées au préalable et au moins une semaine à l'avance à notre connaissance, par écrit.

P.S. : Vous trouverez sur notre site Internet des documents d'informations relatifs à cette AGO dès que l'expert comptable nous les aura fournis. (rubrique « Fonctionnement »)

Le Président,
Stéphane Ravaille

